This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr
526
13

Fr 526.13

Harvard College Library

FROM THE FUND

IN MEMORY OF

GEORGE SILSBEE HALE

AND

ELLEN SEVER HALE

HENRI BIGOT

DES TRACES

LAISSÉES

EN PROVENCE

PAR LES SARRASINS

Étude couronnée par le Félibrige parisien

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE LA PROVINCE
L. DUC & Cie
125, rue du Cherche-Midi, 125

1908

Des traces laissées en Provence par les Sarrasins

A Monsieur MAURICE FAURE

Sénateur de la Drôme

Membre fondateur du Félibrige de Paris

Hommage respectueux

P. H. BIGOT.

HENRI BIGOT

DES TRACES

LAISSÉES

EN PROVENCE

PAR LES SARRASINS

Étude couronnée par le Félibrige parisien

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE LA PROVINCE
L. DUC & Cie
125, rue du Cherche-Midi, 125

1908

Fp 526.13

HARVARD COLLEGE
DEC 15 1910
LIBRARY.
Hale fund

BIBLIOGRAPHIE

Pour étudier les invasions des Sarrasins en Provence et les traces qu'ils ont laissées de leurs passages, nous avons eu recours aux textes suivants et aux études antérieures dont voici la nomenclature :

A. — Textes anciens

Annales Magdeburgenses, G.-H. Pertz. Monum. Germ. Script.

Annales Ottemburani, id. qu'on retrouve également dans Mabillon : Annales ord. Sti Benedicti : Ottemburanum cœnobium, O. monasterium.

Chronicon Adonis Viennensis, de la création du monde à 869. Historiens de France, II, V, VI, VII. — Monum. Germ., II. — Migne, CXXIII.

Chronicon Moissiacense, 818, Monum. Germaniæ, S. S. I.

Chronicon Novalicense, Pertz : Monumenta Germaniæ historica, tome IX.

Chronicon civitatis Pedonæ, apud. Monum. Patriæ, V.

Chronicon Isidori Pacensis, chronique d'Isidore de Beja.

Testament d'Abbon, dans le cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble, Paris, 1869.

Cartulaire de Saint-Pierre de Vienne, Dom Bouquet, Historiens, IX.

Cartulaire Ultien, Augusta Taurinorum, in-4°, 1753.

Cartulaire de l'évêché de Carpentras.

Frédégaire, *Continuatio*, 751-768. Hist. de Fr. II, Migne, LXXI.

Flodoardi, *Historia ecclesiæ Remensis, libri IV*. Histor. de Fr., VIII, Lejeune, Reims, 1854, 2 vol. in-8° avec traduction française. — Traduction Guizot, VI. — Pertz, S. S. III.

Luitprand, 920-970, Pertz, S. S., tome III.

EKKEHARD, *Le livre des malheurs de saint Gall*, Pertz, S. S. tomes II, V, et Dom Bouquet, tome IX.

PAUL DIACRE, *De gestis longobardi*. Muratori, S. S. Rerum. Itali, II. — Waitz, Monum. german. histor. S. S. Rerum longobardorum, 1883, in-4°. — Migne, XCV.

RAOUL GLABER, *Historia*, 987-1044. Voir Duchesne, Hist. de Fr., IV. Hist. de Fr., VIII-X. — Monum. german. Scrip., VII. -- Migne, CXLII. — Trad. Guizot, VI. — Coll. A. Picard.

RODRIGUE DE TOLÈDE, XIIIe siècle, *Histoire des Arabes*.

Vita sancti Romuli, Acta. S. Sanct. octobris, tome VI.

Vita sancti Majoli, Acta. S. S. mai, II.

Vita sanctæ Condorciæ, Acta. S. S. aprilis, II.

Auxquels il convient d'ajouter les textes réunis par DOM BOUQUET : *Recueil des Historiens de France*, tomes II. et seq.

MURATORI, *Annales d'Italie*, ann. 738 et seq.

PERTZ, *Monumenta Germaniæ*, Legum, tome I.

Gallia Christiana, in-fol., Paris, 1866 et seq.

B. — Travaux modernes

DOM VAISSETTE et DOM DEVIC, *Histoire du Languedoc*, Paris, 1733-45, 5 vol. in-folio. Nouvelle édition, Toulouse, 1872-79, in-4°.

Art de vérifier les dates, 1re édition, in-4°, Paris, 1750. — 2e édition, in-folio, 1770. — 3e édition, 3 vol. in-folio, 1783-87. — 4e édition, in-folio, 1870.

PAPON, *Histoire de Provence*, 1777-1786, 4 vol. in-4°.

DE LAPLANE, *Histoire de Sisteron*, Paris, 1843, 2 vol. in-8°.

M. REINAUD, *Invasions des Sarrasins en France*, 1 v. in-8, 1836.

G. DE REY, *Les invasions des Sarrasins en Provence*, 1 vol. in-12, Marseille, Marius Olive, 1878, 237 pp. sans tables.

REGNIER-VIGNE, même titre, Bulletin des Excursionnistes marseillais, 1902.

VICTOR DURUY, *Chronologie de l'histoire de France*, 1849, 1 vol, in-8°, et *Histoire de France*.

FAUCHÉ-PRUNELLE, *Académie Delphinale*, 1853, in-8°.

Baron LADOUCETTE, *Topographie des Hautes-Alpes* et *Histoire des Hautes-Alpes*, 1848.

GAUTIER, *Histoire de Gap*, Gap, 1844.

Le P. FOURNIER, *Histoire des Alpes-Maritimes*, dans les manuscrits de Gap.

Depéry, *Histoire hagiologique du diocèse de Gap*, 1852.

A. Lacroix, *Le Dauphiné*, année 1878.

Paul Guillaume, *Recherches historiques sur les Hautes-Alpes*, 2 plaquettes in-8°, Paris, A. Picard, 1881.

Gaillaud, *Ephémérides des Hautes-Alpes*.

J.-J.-M. Féraud, *Histoire des Basses-Alpes*, Digne, 1861, 1 vol. in-8.

Elisée Reclus, *Géographie universelle*, tome II, Géographie de la France.

Paul Gaffarel, *Le sol de la France, montagnes et plaines*, 1 vol. gr. in-8°, Paris, A. Degorce, s. d.

Paul Arène, *Vingt jours en Tunisie*, 1 vol. in-12, Paris, 1884.

Jules Canonge, *Arles en France*, un vol. in-12 de 318 pp. Paris, D. Giraud et J. Dagneau, 1850.

F. Mistral, *Lou Trésor dóu Felibrige*, 2 vol, in-4°, éditeurs : à Aix, J. Remondet-Aubin. Avignon, J. Roumanille. Paris, H. Champion. Abrégé par le R. P. Xavier de Fourvières, un vol. in-32, Avignon, imp. Aubanel fr., 1902.

Ad. Joanne, *Géographie de la France* par départements : Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, etc.

Mary-Lafon, *Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le Midi de la France*, un vol. in-12. Paris, Maffre-Caprice, 1842.

F. Mandet, *Histoire de la langue romane* (roman-provençal), 1 vol. in-8°, Paris, Dauvin et Fontaine, 1840.

L. Gautier, *La Chanson de Roland*, 1 vol., Tours, A. Mame et fils, 1881.

DES TRACES LAISSÉES EN PROVENCE

par les Sarrasins

Les Sarrasins, qui ont envahi la Provence au début du VIIIe siècle et ne l'ont quittée qu'au commencement du XIe, ont laissé de ce long séjour de trois cents ans des traces nombreuses et profondes dans l'histoire, dans les monuments, dans les mœurs et dans la langue de ce pays. Ce sont ces traces plus ou moins apparentes sous celles des générations qui, depuis, se sont succédé en Provence, que nous nous proposons de rechercher et de mettre en lumière.

I

Les Sarrasins en Provence

Maîtres de l'Espagne, les Sarrasins étendirent leur domination sur le pays où jadis avaient régné les Wisigoths, comme l'Aquitaine et la Septimanie, et au delà, dans la Provence et dans toute la vallée du Rhône. Un historien provençal qui a étudié les diverses étapes de ces invasions, Gonzague de Rey, a réuni dans un ouvrage remarquable (1)

(1) G. de Rey ; *Les Invasions des Sarrasins en Provence pendant le VIIIe, le XIe siècle*, 1 vol. in-12 de 237 pages, Marseille, typographie Marius Olive, 1878.

tous les documents qui en fixent la chronologie. Il a même exposé, discuté, élucidé toutes les discordances et toutes les contradictions chronologiques des chroniques et des annales que nous ont laissées les contemporains. A ce point de vue, son œuvre est un guide sûr pour quiconque veut étudier avec quelque certitude et quelque soin cette période un peu obscure de notre histoire. Aussi, à la clarté de sa chronologie, pourrons-nous d'un pas certain nous avancer dans ce dédale de faits qui se perdent dans les ombres d'un passé le plus souvent ignorant autant qu'ignoré, et en faire un exposé sommaire et exact.

Conduits par des traîtres, par le comte Julien, gouverneur de Tanger, dont la fille Cava avait été violée par le roi Rodrigue et par les deux fils du roi déchu Witiza, les Sarrasins avaient envahi le royaume des Wisigoths en septembre 712, défait leur roi Rodrigue et mis en fuite leur armée. Cette conquête, s'il faut en croire le chroniqueur Isidore de Beja, s'était faite très rapidement, en trois ans environ, mais non sans provoquer chez les vaincus quelques mouvements d'impatience dont il s'est fait l'écho (1). Malgré ces contretemps, le chef des Sarrasins, Alahor, franchit une première fois les Pyrénées en 716, mais ce ne fut qu'une incursion passagère. Zama, son successeur, organisa définitivement l'Espagne conquise et s'avança jusqu'à Narbonne dont il s'empara au début de 720 (2). La chronique de Moissac, qui confirme le fait, ajoute qu'il massacra « les hommes de cette ville et qu'il envoya captifs en Espagne les femmes et les enfants. » (3).

Trois mois après, il assiégeait Toulouse. Mais le prince d'Aquitaine, Eudes, attaqua les Sarrasins et les rejeta loin du pays (721). Cinq ans après, s'il faut en croire la même

(1) *Isidori Pacensis chronicon.*

(2) *Histoire du Languedoc*, de D. Vaissette, I., p. 687.

(3) Chronique de Moissac, année 733 : *Soma, rex Sarracenorum, nono anno postquam Spaniam ingressi sunt, Narbonam obsidit, obsessam capit, virosque civitatis illius gladio perimi jussit : mulieres vero et parvulos captivos in Spaniam ducunt.*

chronique, Ambiza, leur chef, envahit la Gaule, prit Carcassonne, s'avança jusqu'à Nîmes, sans trouver aucune résistance et envoya à Barcelone les otages qu'il s'était fait livrer. Les Sarrasins allèrent même jusqu'à Autun qu'ils détruisirent, et mirent devant Sens le siège que l'évêque Ebbon fit lever (1). Ils envahissaient donc la France proprement dite, sans être inquiétés par le duc Eudes qu'ils avaient laissé sur leur gauche, ni par Charles-Martel, occupé alors en Bavière. A cette expédition, ils acquirent beaucoup de butin et la Septimanie où ils ne conservèrent que Narbonne.

Entre cette invasion (726) et la suivante (732) s'écoula un assez long temps de répit, bien que certains auteurs, sur la foi d'un texte controversé de Bède le Vénérable, placent une de leurs invasions en 729, l'année des deux comètes.

En réalité, ce fut en 732, sous la conduite d'Abdérame, que les Musulmans franchirent les Pyrénées, prirent Bordeaux, détruisirent l'armée du duc Eudes et pillèrent Poitiers. Mais le duc d'Austrasie, intervenant à temps, les empêcha de faire subir à la France le sort de l'Espagne et, avec l'aide du duc Eudes, tailla leur multitude (2).

Un membre de l'Institut qui a raconté cette invasion des Sarrasins en France en s'appuyant surtout sur les écrivains maures, M. Reinaud, leur a donné souvent des dates différentes de celles qui précèdent. Mais, les Arabes n'ayant rien écrit avant les dernières années du xe siècle, il semble préférable de se fier, pour la période antérieure, aux récits d'Isidore de Beja et des auteurs contemporains.

Comme l'Espagne, les pays d'Oc auraient eu leurs traîtres. S'il faut en croire le deuxième continuateur de Fré-

(1) *Histoire du Languedoc*, de Dom Vaissette ; id.

(2) *Karolus auxilio Eudetis in Aquitania contra Sarracenos pugnat.* (*Annales Ottemburani*).

Karolus cum Eddone contra eos pari concilio dimica verunt. (*Annales Magdeburgenses*).

dégaire et d'autres annalistes après lui, le duc Eudes aurait attiré les Sarrasins en Gaule. Mais, outre que d'autres chroniqueurs ne laissent rien soupçonner de semblable, nous venons de voir des textes affirmer qu'Eudes et Charles-Martel firent cause commune. De plus, s'il faut ajouter foi à la *Vita Sancti Theobardi*, les Juifs seuls, aux temps de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, étaient accusés d'avoir appelé les Sarrasins dans la vallée de la Garonne et, pour ce, subissaient chaque année, à Toulouse, une punition infamante. D'ailleurs, non seulement le duc Eudes qu'on accuse d'avoir attiré les Sarrasins, en fut la première victime, mais encore, en les attaquant à revers pendant la bataille, il détermina leur défaite (732).

Détournés, par cet échec, de la France proprement dite, mais toujours maîtres de la Septimanie, les Sarrasins dirigèrent leurs efforts contre la Provence où ils exercèrent leurs ravages. Ceux-ci sont attestés par un document dont l'authenticité a été contestée par les uns et défendue par les autres : c'est un parchemin que le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou, trouva, en 1279, dans une tombe de marbre exhumée de la crypte de l'église de Saint-Maximin. Il indiquait, suivant la dernière lecture, qu'en décembre 716, pendant les ravages des Sarrasins, le corps de sainte Madeleine avait été porté de son sépulcre d'albâtre dans une tombe de marbre, pour le mettre à l'abri de la profanation dont avait été victime le corps de Cidoine.

Il est vrai que rien ne confirme cette invasion de 716; mais, s'il faut en croire *L'Art de vérifier les dates* (1), les Sarrasins traversèrent le Rhône en 729, envahirent et dévastèrent la Provence. Adon, qui fut archevêque de Vienne, de 860 à 875, raconte qu'avant de rencontrer Charles-Martel dans les plaines de Tours, Abdérame avait ravagé toute la Viennoise :

(1) Page 533, Paris, 1870, in-folio.

Sarraceni longe lateque plurimas urbes tam Septimaniæ quam Viennensis provinciæ vastant. Contra quos Carolus expeditionem ducens, graviterque eos fundens, in Hispanias repulit (1).

De là, cette conjecture que les Sarrasins avaient franchi « les Pyrénées avec deux armées dont l'une marcha sur l'Aquitaine, tandis que l'autre remontait le Rhône ; ou tout au moins que la garnison arabe de Narbonne avait tenté une diversion du côté d'Arles. »

Rodrigue de Tolède (2) raconte que, « l'an des Arabes CXIV, Abderaman, jaloux d'obtenir la palme de la victoire, voyant sa terre couverte d'une nombreuse population, passe les détroits, franchit les montagnes et pénètre an delà du Rhône. Son armée innombrable ayant assiégé Arles, les Francs eurent petite fortune; mis en fuite, prévenus par la poursuite des vainqueurs, le Rhône engloutit leurs cadavres qu'il laissa à découvert sur ses rives, et leurs tombeaux se voient encore aujourd'hui dans le cimetière d'Arles. » Ce sont, à peu de chose près, les mêmes expressions que celles de l'évêque espagnol, Isidore de Beja, dans sa relation de la guerre qui finit par la bataille de Tours. C'est apparemment qu'ils racontent les mêmes événements et que cette même expédition aurait eu pour théâtre et les bords de la Garonne et ceux du Rhône.

D'ailleurs, certains auteurs arabes que cite M. Reinaud (3) paraissent confirmer le récit d'Adon et de Rodrigue de Tolède : « Parmi les lieux, dit l'un d'eux, où les Musulmans portaient leurs armes, était une ville située en plaine, dans une vaste solitude, et célèbre par ses monuments. » Un autre déclare que « cette ville était bâtie sur le plus grand fleuve du pays, à trois lieues de la mer; que les navires pouvaient y venir et que les deux rives du fleuve étaient

(1) Adon, *Chronicon*, année 732.

(2) *Histoire des Arabes*, chap. 13.

(3) M. Reinaud, *Invasions des Sarrasins*, p. 39 et 40.

rénnies par un pont antique (1); enfin que, dans les environs, étaient des chaussées. »

Arles est la ville à qui peut le mieux s'appliquer cette description.

Les Sarrasins franchirent donc le Rhône, mais ils reçurent encore, en 736, du traître Mauronte, à qui la confiance du duc des Francs avait donné la mission de défendre la Provence, les villes d'Arles et d'Avignon (2), dont ils firent la base de leurs opérations dans ce pays. L'exemple de Mauronte fut même contagieux, car de nombreux seigneurs, dont les chroniques du temps ont conservé les noms, pour s'allier aux Sarrasins, « abandonnèrent le parti monarchique et national dans l'espoir secret de secouer le joug des Francs et de se rendre indépendants » (3).

Mais les Sarrasins ne purent résister à Charles-Martel, le héros de Poitiers, qui vint leur demander compte des ravages qu'ils faisaient dans la vallée du Rhône, et, devant les armes du vainqueur d'Abdérame, ils durent abandonner Avignon et chercher un asile dans les montagnes. Ils en descendirent sous la conduite de Mauronte, après le départ des Francs, et mirent à feu et à sang tout le pays jusqu'à Arles (4).

Accourant aussitôt, et, pour couper aux Sarrasins la retraite des Alpes, appelant à son aide le roi des Lombards Luitprand, Charles-Martel se dirigea du Rhône vers les montagnes et débarrassa toute la vallée de la présence des infidèles (5).

(1) Les restes de ce pont sont encore visibles en amont d'Arles et de son faubourg Trinquetaille.

(2) Dom Bouquet, *Recueil des historiens de France*, t. II, p. 655; *Art de vérifier les dates*, p. 706.

(3) Delaplane, *Histoire de Sisteron*. t. I., p. 45, Digne, 1843, in-8°.

(4) Delaplane, loc. cit. *L'Art de vérifier les dates*, p. 706.

(5) Paul Diacre, *De gestis Longobard*. VI, 44-48 et 54, Muratori, *Annales d'Italie*, années 738-739, *Testament d'Abbon*; Cartulaire de Saint-Hugues, p. 44; *Art de vérifier les dates*, p. 706.

Suivant le continuateur de Frédégaire (1), il dut pourtant revenir à la charge en 739 et, « aidé de Childebrand, son frère, il ramena sous son pouvoir tout le pays jusqu'au rivage de la grande mer. »

C'est pour récompenser ses soldats que Charles-Martel leur distribua des terres et des bénéfices qn'il prit sur les immenses domaines de l'Eglise (2) et dont le clergé lui garda rancune (3).

Le souvenir que les Sarrasins gardèrent de leurs défaites par Charles-Martel dut être assez cuisant pour les tenir éloignés de la Provence, mais l'attrait que celle-ci exerçait sur eux fut assez puissant pour leur inspirer le désir de s'en emparer, ou tout au moins de tenter des descentes sur les côtes de la mer Méditerranée, notamment en 793, alors que vivait encore Charlemagne, en 848, où ils surprirent Marseille, en 869, où ils prirent l'archevêque d'Arles, Rutland, qu'ils rendirent pour une forte rançon; mais toutes ces tentatives ne furent que des incursions passagères.

Celle qu'ils firent en 886 fut moins stérile pour eux. Ils arrivèrent par mer, comme dans la précédente, s'établirent sur les hauteurs de Fraxinet, aujourd'hui la Garde-Freinet, daus l'arrondissement de Draguignan (Var), s'y fortifièrent et s'y maintinrent longtemps (886-993). C'est de ce point qu'ils exercèrent les plus grands ravages et les plus affreuses atrocités, et, s'il faut en croire les actes du Concile provincial de Valence (890) « réduisirent la Provence en solitude. »

Sarraceni, Provinciam depopulantes, terram in solitudinem redigebant (4).

Ils ne limitèrent point leurs ravages à la Provence; la

(1) Frédégaire *contin*. Part. III, chap. 89. Duchesne, t. III, p. 349.
(2) Flodoardi, *Histor. ecclesiastica Remensis*, livre II, chap. 12.
(3) Duruy, *Histoire de France*, I, p. 365.
(4) Pertz, *Monumenta Germaniæ*, Legum, t. I, p. 558.

chronique de la Novalaise (1) nous apprend qu'ils « se répandirent de tous côtés, pillant et ravageant toutes les provinces des environs, notamment le royaume de Bourgogne, l'Italie et leurs alentours »:

Discurrebant huc illucque depredantes et vastantes cunctas provincias quæ in circuitu suo fuerant, scilicet Burgundiam, Italiam et cæteras quæ proximiores videbantur.

« Ils mirent à feu et à sang toute la Gaule subalpine »: Totam quoque Galliam subalpinam sanguine et incendio submerserunt (2).

On trouve le récit de leurs atrocités, dans les écrivains contemporains, comme la chronique du monastère de Pedona, près de Coni, dans le Piémont (3), ou la vie de saint Romule, évêque de Gênes (4), ou bien celle de saint Maïeul (5). Nous y voyons qu'en 906 les Sarrasins désolèrent les monastères, détruisirent de fond en comble les basiliques, tuèrent et massacrèrent les habitants pendant trois ans; qu'ils ruinèrent les villes de Fréjus, d'Antibes, de Nice et tous les châteaux jusqu'à Albinga, gagnèrent les Alpes dont ils ravagèrent les vallées et les cités, en sorte qu'en Italie et en Provence, « les monastères furent détruits, les villes, les bourgades, les villages même furent dépeuplés. »

Ces ravages durèrent plus de quatre-vingt-cinq ans (890-975), laps de temps pendant lequel ils restèrent maîtres du pays, ainsi que l'attestent les chroniques de Flodoard, chanoine de Reims (894-966) (6). L'évêque de Crémone, Luitprand (920-972), raconte les ravages des Sarrasins dans

(1) *Chronicon Novalicense*, lib, IV, ch. 24, ap. Pertz S. S., t. VII, p. 120.

(2) Ibid., ch. 26.

(3) *Chronicon civitatis Pedonæ*, ap. Monum. Patriæ, t. V, pp. 6-7.

(4) *Vita sancti Romuli*, ap. Acta Sanctorum, t. VI, octobris, p. 209, édit. Palmé.

(5) Tertia *Vita S. Majoli*, ap. Acta Sanct., t. II, aprilis, p. 688. Paris 1866, in-fol.

(6) *Chron. Franc.*, ap. Pertz, *Monum. German.* S. S. .. III, p. 369-400.

les Alpes (1), sous les règnes de Hugues de Provence (926-947) et de Bérenger II (947-961). L'historien Raoul Glaber (2) en a gardé également la mémoire.

Le souvenir de ces événements désastreux est pareillement confirmé par le témoignage des cartulaires de saint Pierre de Vienne (920-924), de Dom Bouquet (3), de saint Hugues (4), d'Oulx (5) et d'Embrun où se trouve une bulle du pape Victor II, de 1057 (6), sans parler de la légende, que l'Eglise a prise sous sa protection, comme celle des *desnarrado* de Saint-Cyr (7).

Aux malheurs de l'invasion sarrasine, vinrent s'ajouter les horreurs et les désastres d'une double invasion hongroise (924-26, 942-53).

Dès lors, il n'est pas étonnant que tant de monuments des civilisations antérieures aient été anéantis, et que des villes aient disparu dont le nom seul a surnagé. Telles sont, par exemple, les localités de Heraclea Calcabaria, près de l'emplacement de Saint-Tropez ; Olbia et Taurœntum, non loin de la Cadière où se transportèrent, dit-on, les habitants ; Terracia, dans le terroir actuel de Mouriès, Machovilla, dans celui de Malemort, Machao à l'Isle-sur-Sorgue, Bezaudun à Malijay, Tetea à Sainte-Tulle, Mocton à l'Escale (8), Stolegarium à Blégiers, Verbeyet à Saint-Jacques du canton de Barrême, le castrum de Cornetto à Châteauredon, dans l'endroit où est actuellement la chapelle de Notre-Dame-des-Cornettes, dans le canton de Mezel, etc., etc.

(1) Pertz, S. S. t. III, liv. V, nos 9 et 17.

(2) Duchesne, *Hist. Francor.*, *Scriptores*, t. III, liv. 1, ch. 4.

(3) *Historiens*, t. IX, p. 689.

(4) Paris, Imp. impér., 1869, in-4, pp. 29, 49, 63, etc.

(5) *Cart. Ultien*, Augusta Taurinorum, 1753.

(6) *Gallia christiana*, t. III, preuves p. 178.

(7) M. Reynier-Vigne a résumé cette légende dont s'est emparée la poésie.

(8) Acta Sanct., I, p. 666, *Vie de sainte Condorce*.

Mais de l'excès du mal sortit le remède. Les Provençaux se retirèrent dans les places fortes qui pouvaient le mieux résister aux ravages des Sarrasins et sur les hauteurs d'où, inspirés par un sentiment de révolte et de désespoir, ils essayèrent de les chasser. Ce qui manqua le plus à cette tentative fut l'entente, mais la valeur de chacun essaya d'y suppléer et borna ses désirs à rejeter les Barbares hors de son quartier. Grasse, Castellane, Moustiers, Sisteron, Sault, les Baux reconquirent ainsi leur indépendance et ceux qui furent les chefs de cette campagne de résistance devinrent, par ce simple fait, non seulement les chefs des hommes d'armes, mais encore les seigneurs du lieu.

Si Saint Odilon de Cluny, le successeur de Saint Maïeul sur ce siège abbatial et l'un de ses biographes, a dépeint les souffrances des Provençaux, le moine de Saint-Gall, qui a écrit le livre des malheurs de ce monastère, a raconté comment les Sarrasins furent chassés, au moins, de la Savoie :

« Ces infidèles, dit-il, étaient en Bourgogne, il y avait de longues années, et, après avoir été vaincus, s'étaient retranchés dans la riche vallée de Fraxinet, où le roi de Provence d'alors avait été contraint de les laisser en repos, moyennant un faible tribut. Conrad envoya des ambassadeurs à leur chef, et lui fit dire : « Ces bandits de Hongrois me demandent l'autorisation de marcher contre vous, et de vous chasser hors de la fertile vallée que vous occupez. Si vous êtes des hommes, venez au plus tôt. Tandis que vous les attaquerez de front, je tomberai sur leur flanc, et nous les écraserons. »

« En même temps, il faisait dire aux Hongrois : « Pourquoi voulez-vous me combattre ? joignez-vous à moi ; attaquons les Sarrasins qui sont mes ennemis ; prenez leurs terres et, de plus, je vous donnerai la Provence. »

« Les uns et les autres se laissèrent tromper, et bientôt les armées furent en présence. Conrad vient avec ses

troupes, dont les deux partis attendaient le concours. Quand il voit le combat vigoureusement entamé, il se jette dans la mêlée, massacre Hongrois et Sarrasins, et fait un nombre considérable de prisonniers qu'il vendit à Arles. »

Venerant quondam Sarraceni navibus in Burgundiam belloque omnia disturbantes, tandem victi in valle Fraxmith augustiis tutissima, invito qui tunc erat rege, consederant ; paceque petita, uxores filias gentis ducunt, vallem maximæ ubertatis parvis regi reditibus datis incolunt. Ad quorum ducem Conradus, nobili astutia usus, legatos dirigit, his verbis : « Ecce Ungri, fillones illi fugitivi, nunciis me fatigant, ut sibi pace mea vos quidem a tantæ ubertatis terra armis expellere liceat. Sed vos, si viri estis, obviam illi, me juvante, quantocius pergite. Enimvero si vos eos in faciem invaditis, ego eos a latere involabo ; sicque illos, ut confido, profligatos exterminabimus.

« Misit autem et ad Ungros, qui dicerent : « Quare, viri fortissimi, mecum armis agere vultis ? Expedit enim utrisque nostrum magis ut pacifici simus. Venite ergo mecum, et hostes meos illos eradamus de terra uberrima, vosque ibi considite : sed et insuper Provinciam proximam terræ illi, si mecum in fide senseritis, libens vobis tribuam. »

Consenserunt utrinque legationi regiœ : erumpunt Sarraceni de valle Fraxmith confortissimi die et loco condictis ; occurrere parant Ungri Rex suis undecumque collectis aciem ordinat, specie velut lus et his futurus subsidiis. « Quam acute, inquit, incidant lanceæ et gladii hodie ostendite, socii mei fortissimi ; tam diversorum dæmonum utra pars vierit nemini sit curæ. Victores esse qui cooperint, tribus vos partibus insilite, parmis rejectis feiro utimini ; nulle discrimine trucidetur Sarracenus et Ungar. Nemini illorum misereri certum est, quia mei quidem ipsorum miseret nemo. »

Confligunt tandem in conspectu regis in acie prospectantis electissimi satanæ milites et filii, neutris cedentibus trucidetur utrinque ut victimæ. Tandemque rea animosime pugnantibus, veritus ne utra pars ad ultimum anfugeret, signo dato gradatim velut subsidians supervenit, et undique ad hos et ad illos prosternendos turmatin omnes circundedit, fugœque locum non habentes quos non occidit captos Arelato vendidit. (1)

(1) Ekkehard : *le Livre des malheurs de St-Gall.*

Ekkehard est le seul écrivain qui fasse mention de cette guerre ; mais, bien que son récit contienne des erreurs historiques et même des invraisemblances, on ne peut lui refuser quelque créance. Il est incontestable, en effet, que cette expédition de Conrad n'aboutit point à l'expulsion des Sarrasins de Fraxinet, mais elle fut le point de départ d'une véritable croisade contre eux, et leur expulsion commença peu après le départ des Hongrois (954).

En 956, le roi de Germanie, Othon, qui fut plus tard empereur et mérita le nom de Grand, envoya au Calife de Cordoue, qu'on disait protecteur de la colonie de Fraxinet, des ambassadeurs chargés de faire mettre un terme aux ravages des Musulmans, en France et en Italie. (1)

Quatre ans après, ils étaient chassés du mont Saint-Bernard et de presque toute la Savoie. (2) Au même moment, Isarne, évêque de Grenoble (950-976), et le dauphin Guigues II (940-991), les forçaient d'abandonner Grenoble et la riche vallée du Graisivaudan. (3)

Chassés de l'Isère, les Sarrasins remontèrent le Drac et se fixèrent, plus solidement que jamais, dans les Hautes-Alpes (967-972). Le récit de la captivité de saint Maïeul, quatrième abbé de Cluny (961-994), nous confirme ces dates. (4)

Nous y voyons que, revenant d'Italie, le saint abbé et sa suite franchirent le col du mont Genèvre, en descendirent les pentes jusqu'à Freissinières ; par ladite vallée de Freissinières, ils arrivèrent dans la vallée supérieure du Drac, et, de là, dans la vallée d'Orcières, ou Orsières, jusqu'au village actuel du Pont-du-Fossé, jadis Pont d'Orsières

(1) Fauché-Prunelle : *Académie Delphinale*, 1853, in-8, p. 147-148. Reinaud : *Invasions des Sarrasins en France*, 1836, in-8, p. 186-195. Duruy : *Chronologie de la France*, 1849, in-8, p. 99,

(2) Baron Ladoucette : *Topographie des Hautes-Alpes*.

(3) *Cartulaire de Saint-Hugues*, Paris, 1869, p. 93.

(4) *Bollandistes*, tome II, de mai, pp. 659-689.

(*Pons Ursarii*), « où ils furent capturés par les Sarrasins, le 15 juillet 972. » (1)

La prise de saint Maïeul causa une vive émotion dans tout le pays. Les chrétiens se levèrent comme un seul homme, pour demander vengeance d'un pareil attentat. Le moine Nalgold nous a conservé un écho du cri d'indignation qui, à cette nouvelle, s'éleva dans le pays : « Les cruels barbares, dit-il, furent bien punis de l'attentat si imprudemment commis envers Maïeul, le serviteur de Dieu. L'indignation et la vengeance du ciel s'appesantirent tellement sur les Sarrasins, tout le peuple chrétien fut si unanimement et si vivement excité contre eux, que, en partie, ils furent taillés en pièces dans une grande bataille et, en partie, ils eurent la tête tranchée par l'épée. De cette façon, presque tous ceux qui avaient porté leurs mains sacrilèges sur l'homme de Dieu furent à la fois enlevés de ce monde et détruits. Dès lors, le chemin lui-même que cette cruelle bande de voleurs avait occupé si longtemps et presque réduit en solitude, devint fréquenté et tout à fait tranquille. » (2)

S'appuyant sur ce passage, le P. Fournier place cette victoire à Barben ou Plan-de-Fazy, près de Guillestre.

Tous les évêques de la contrée, en effet, s'empressèrent de prêcher la guerre sainte : tour à tour ou simultanément, saint Thibaud, archevêque de Vienne (952-1000) ; Isarne, évêque de Grenoble (950-976) ; saint Honorat, évêque de Marseille (948-976) ; Riculfe, évêque de Fréjus (972-974) ; Hugues (971), et Astorge (972-980), évêques de Gap ; Pons, archevêque d'Embrun (972-993), firent de grands efforts pour soulever les populations contre les Sarrasins.

(1) Le P. Fournier, *Mss. de Gap*, p. 323. M. Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France*, pp. 201 et seq. Gautier, *Hist. de Gap*, p. 15. Ladoucette, *Hist. des Hautes-Alpes*, p. 42. Depery, *Hist. Hagiologique*, p. 463. Fauché-Prunelle, *Acad. Delphin.*, 1853, pp. 154 et seq. Gaillaud, *Ephémérides*, p. 372. Raoul Glaber ; voir *Dom Bouquet : historiens*, t. VIII, p. 239.

(2) *Bollandistes*, t. II, de mai, p. 663.

Conrad le Pacifique, roi d'Arles (938-993), qui, depuis 960 avait fait de Vienne sa capitale, ordonna à ses hommes de prendre les armes. Guigues II d'Albon (940-991); Beuvon, de Noyers (940-986); Valentin, de Pietra-Castellana (970-979); Gibelin de Grimaldi (970-990), etc., etc., vinrent se placer sous la bannière de Guillaume Ier, comte de Provence (960-992). Les chrétiens volèrent de succès en succès. Un très ancien bréviaire du diocèse de Gap, cité par Bouche, dans son *Histoire de Provence* (1) et par bien d'autres, dit en propres termes : « Tandis que la ville de Gap et les terres circonvoisines étaient aux mains des Sarrasins, un chef appelé Guillaume, avec l'aide de Dieu, vainquit les susdits Sarrasins. »

Cum Vapincensis civitas et terræ circumpositæ a Sarracenis detinerentur, quidam Guillelmus nomine, Deo adjuvante, devicit Sarracenos prædictos.

Profitant à son tour de l'enthousiasme général et ralliant à lui les paysans et les bourgeois, Beuvon, qui, dit-on, naquit au château de Noyers, près de Sisteron, délogea les Sarrasins des rochers de Petra-Impia, aujourd'hui Peirempy, ou Pierre Impie, entre Noyers et Ribiers, sur lesquels ces envahisseurs s'étaient retranchés et avaient élevé une forteresse. Tous ceux qui résistèrent furent passés au fil de l'épée ; « les autres, y compris le chef, demandèrent le baptême. » (2)

Peu après, Valentin chassa les Maures du rocher de Castellane, au pied duquel s'éleva, plus tard, la ville de ce nom. (3)

Enfin, s'il faut en croire le chroniqueur contemporain Raoul Glaber, vers 975, les derniers Maugrabins furent détruits à Fraxinet : « Peu après, dit-il, les Sarrasins eux-

(1) Bouche, *Hist. de Provence*, t. II, p. 44.

(2) *Bollandistes*, 22 mai, t. V, p. 185. De Laplane, *Hist. de Sisteron*, 1843, t. I, p. 50-56. Reinaud, *Invasion des Sarrasins en France*, p. 206-207.

(3) J. J. M. Féraud, *Hist. des Basses-Alpes : Digne*, 1861, in-8, p. 32.

mêmes, environnés par l'armée de Guillaume, duc d'Arles, dans le lieu qui est appelé le Fraxinet, périrent tous, de sorte qu'il n'en retourna pas un seul dans sa patrie. »

Ipsi denique Sarraceni, paulo post, in loco qui Fraxinetus dicitur, circumacti ab exercitu Villermi, Arelatensis ducis, omnesque in brevi, ut ne unus quidem rediret in patriam. (1)

Tel fut, sommairement raconté, le séjour des Sarrasins en Provence, dont les ravages furent tels, que la vallée de l'Ubaye en reçut le nom de Vallée Noire.

On peut éprouver, à cette lecture, un double étonnement. En effet, comment se peut-il que de tels ravages aient été l'œuvre de guerriers aussi chevaleresques que le sont, dit-on, les populations arabes? Et comment, après de tels actes de cruauté, la nation sarrasine a-t-elle pu rester sympathique, comme il semble qu'elle le fut, à nos bouillants Provençaux, dont les sentiments d'amitié ou de haine sont si vivaces?

Un érudit, qui s'est occupé des origines de la langue romane et des influences qu'elle a subies, F. Mandet, a remarqué cette sorte d'anomalie et a essayé de l'expliquer. D'après lui, le Mahométisme, comme toutes les puissances brutales, ne put s'établir que par la destruction. Il ne trouva de passage libre que celui qu'il s'ouvrit par le fer ou par le feu. Comme Jules César autrefois, il ravagea d'abord et ne planta ses racines que sur des ruines ensanglantées. Mais la civilisation qui en sortit s'épanouit assez rapidement. En effet, dès Mohawiah (661-680), et les Omniades (661-750), les Arabes y prennent goût, et lorsque les Abbassides (750-1258), montent sur le trône, ils se font, à leur tour, civilisateurs. Ils mirent ainsi moins de trois siècles à passer « du fanatisme le plus dévastateur à cet état de brillante prospérité que nul autre peuple n'avait peut-être jamais aussi bien connu. »

(1) Dom Bouquet, *Historiens*, t. VIII, p. 240. *Bollandistes*, Reinaud, ouvrages cités.

Il est vrai qu'en pénétrant en Afrique, les Arabes avaient rencontré d'innombrables tribus nomades, idolâtres, sans asiles, sans lois, sans pitié, désignées sous le nom général de Berbers (Barbari), qui subirent l'impulsion de conquête que leur avaient imprimée les disciples de Mahomet. Ce furent ces Berbers qui, pillant, brûlant, massacrant tout dans leurs sanglantes expéditions, portèrent la désolation sur leur passage et couvrirent les côtes de France de ces ruines, qui gardèrent longtemps et gardent encore un témoignage évident de l'affreux vandalisme de ces hordes sauvages, échappées des déserts de l'Afrique.

On pourra s'étonner d'une telle sauvagerie, si l'on se souvient de la population Berbère ou Kabyle qui se tient encore cantonnée dans les hauts massifs de la côte et du Tell algérien, où elle vit de la culture du sol et de certaines industries locales. Ce Berbère, qui se montre curieux, causeur, âpre au travail, apte au changement, a cependant conservé son état social démocratique, que n'a point détruit la conquête arabe, et paraît s'accommoder volontiers des progrès de notre civilisation, parce qu'il y entrevoit des profits immédiats.

Mais il ne faut pas oublier que ces Berbers sont les proches parents des Touareg, ces pirates du désert, qui ont arrêté, parfois d'une manière si cruelle, les efforts de tant d'explorateurs, ni les surprises, les embuscades, les razzias et les assassinats sans nombre qui sont les effets de ce fanatisme religieux qu'entretiennent, dans l'Afrique du Nord, ces nombreuses sectes que nous essayons vainement de détruire.

Dès lors, nous nous expliquerons tous ces faits de cruauté que rapportent les chroniques du moyen âge. Si, d'autre part, nous nous rappelons qu'à cette race africaine était venue se mêler celle des Arabes, « le sang le plus noble et le plus généreux de la terre », nous comprendrons aisément que cette influence nouvelle se soit fait sentir dans les invasions qui suivirent, et qu'ainsi les dernières troupes

d'envahisseurs aient fait oublier en partie les ravages et les cruautés des premières. En présence des sages mesures de clémence que prirent les chefs sarrasins, en présence surtout de l'éclat de leurs fêtes, de la magnificence de leurs costumes, de l'exubérance de leur caractère, les populations provençales sentirent peu à peu leurs rancunes s'apaiser, et les enfants, oubliant des ravages et des cruautés qu'ils n'avaient point connus, cédèrent à l'inclination de leur caractère, s'éprirent d'affection pour ces brillants Maugrabins. De là ces alliances qui fixèrent en Provence nombre d'entre eux et leur descendance.

Mais cette étude ne serait pas complète si nous ne disions un mot du costume et surtout de l'armement des Sarrasins. Les chroniques sont muettes sur ce point, et nous ne pouvons trouver quelques éclaircissements que dans les Chansons de Gestes les plus voisines de l'époque où se produisirent leurs invasions. Nous nous adresserons à la plus connue d'entre elles, à la *Chanson de Roland*. Sans doute, l'armement que l'on y décrit sert alternativement aux chrétiens et aux païens, ce qui semble indiquer que celui des uns était également celui des autres à un moment donné. D'autre part, il peut très bien se faire que l'armement du VIIIe siècle n'ait pas été le même que celui du XIe ou XIIe siècle.

Voici comment s'équipe l'émir Baligant (3140 et seq.) :

Li Amirals no se voelt demurer :
Vest une brunie dunt li pan sunt safret,
Lacet sun helme kiad or est gemmez ;
Pois, ceint s'espée à l' senestre costet.
Par sun orgoill li ad un num truvet :
Par la Carlun, dunt il oït parler,
Adfait la sue Preciuse apeler.
Ço iert s'enseigne en bataille campel ;
Ses chevaliers en ad fait escrier.
Pent à sun col un soen grant escut let :
D'or est la bucle e de cristal listet ;

La guige en est d'un boun palie roet.
Tient sun espiet, si liapelet Maltet :
La hame fut grosse cume uns tinels,
De sul le fer fust uns mulez trussez.
En su destrier Baliganz est muntez ;
L'estreu li tint Marcules d'ultre mer.
La furcheüre ad asez grant li ber,
Graisles es flancs e larges les costez,
Gros ad le piz, belement est molez,
Lées espalles e le vis ad mult clèr,
Fier le visage, le chief recercelet,
Tant par ert blancs cume flur en estet.
De vasselage est suvent esprovez.
Deus ! quel vassal, s'oüst chrestientet !
Le cheval brochet, li sancs en ist tuz lers,
Fait sun eslais, si tressalt un fosset,
Cinquante piez i poet hum mesurer.

En d'autres termes :

L'Émir ne se veut pas mettre en retard : il revêt un haubert dont les pans sont brodés ; il lace son heaume couvert de pierreries et d'or, et à son flanc gauche ceint son épée. A cette épée, dans son orgueil il a trouvé un nom : à cause de celle de Charlemagne, dont il a entendu parler, la sienne s'appelle « Précieuse », et ce mot même lui sert de cri d'armes dans la bataille. Il fait pousser ce cri par tous ses chevaliers. A son cou, il pend un vaste et large écu : la boucle est d'or, et le bord en est garni de pierres précieuses ; la guige est couverte d'un beau satin à rosaces. Puis, Baligant saisit son épieu, qu'il appelle « Malté », dont le bois est gros comme une massue, et dont le fer, à lui seul, ferait la charge d'un mulet. Baligant monte ensuite sur son destrier : Marcule d'outre-mer lui tient l'étrier. L'Emir a l'enfourchure énorme, les flancs minces, les côtés larges, la poitrine forte, le corps moulé et beau, les épaules vastes et le regard très clair, le visage fier et les cheveux bouclés ; il paraît aussi blanc que fleur d'été. Quant au courage, il en a donné mille preuves. Dieu ! s'il était chrétien, quel baron ! Il pique son cheval, et le

sang sort tout clair des flancs de la bête ; il fait un temps de galop, et saute par dessus un fossé qui peut mesurer cinquante pieds.

Ce portrait ressemble étrangement à celui des guerriers de l'époque. Le poète lui-même le reconnaît (3.172-5) :

L'amiralz bien ressemblet barun :
Blanche ad la barbe eus enieut cume flur,
E de sa lei onult par est saivesherum,
E en bataille est fier e orgaillus.

L'Émir a tout l'air d'un vrai baron. Sa barbe est aussi blanche qu'une fleur; c'est, parmi les païens, un homme sage, et qui, dans la bataille, est terrible et fier.

Mais les hommes de l'Emir, les simples guerriers sarrasins s'habillent de même manière, si l'on en juge par l'esquisse suivante (994 et seq.) :

Païen s'adubent d'osberes sarazineis :
Tuit li plusur en sunt dublet en treis ;
Lacent lur helmes mult bons sarrageizeis,
Ceignent espées de l'acier vianeis.
Escuz unt genz, espiez valentineis,
E gunfanuns blancs e blois e vermeilz.

Autrement dit :

Les païens se revêtent de hauberts à la sarrasine qui, pour la plupart, sont doublés d'une triple étoffe. Sur leurs têtes, ils lacent les bons heaumes de Saragosse, et ceignent les épées d'acier viennois. Leurs écus sont beaux à voir, leurs lances sont de Valence ; leurs gonfanons sont blancs, bleus ou rouges.

L'ensemble en est merveilleux, si l'on en croit la description qu'en fait le poète :

Luisent cil helme, ki ad or sunt gemmet
E cil escut e cil osberc safret
E cil espiet, cil gunfanun fermet.

Les heaumes luisent, tout couverts d'or et de pierreries, et les écus, et les hauberts brodés, et les épieux, et les gonfanons au bout des lances.

De ces diverses indications, nous pouvons conjecturer les diverses parties de l'armement. En effet, comme armes offensives, il y a l'épée, la lance et l'épieu.

L'épée est l'arme noble par excellence. Elle est en acier. Elle se compose de quatre parties: la lame, qui est le plus souvent à gouttière ; le helz ou les quillons sont droits ou recourbés vers la pointe ; la poignée est grêle et étroite et la main du chevalier la cache complètement ; quant au pommeau, il est creux et sert de reliquaire, quelquefois il est en cristal.

Sans doute, à ces armes, on peut ajouter l'*algeir* ou l'ategar, qui est un javelot *empenet*, les *darz*, les *wigres*, les *museraz*, les *agiez*, les *giesers*, sortes de flèches et de javelots dont se servent ceux qui ne sont point nobles.

L'armure défensive se compose de trois pièces: le heaume, le haubert, l'écu, que complétaient les éperons. Le heaume est formé de trois parties : une calotte de fer, généralement pointue, d'un cercle plus ou moins décoré et orné, et d'un nasel qui couvre et protège le nez. 1° Le heaume était en acier, le plus souvent brillant, quelquefois doré, ou tout au moins enrichi, au cercle et aux arêtes, par des pierres fines ou des pierres gemmées d'or. Ce heaume est lacé par des liens de cuir qui passent, d'une part, dans une maille du haubert et, de l'autre, dans quelques trous pratiqués au cercle. Sous le heaume, était la coiffe ou le capuchon du haubert. Entre les deux était le capelice, ou calotte de fer qui protégeait la tête.

2° Le haubert était la tunique de mailles qu'on portait sur le *blialt*, sorte de justaucorps qu'on avait sous le manteau de fourrure, en temps de paix, et sous la *brunie* ou *osberc* en temps de guerre. Ce haubert avait des pans parfois ornés, à leur partie inférieure, de broderies en or ou saffrés qu'on ne devait trouver que sur les hauberts des grands personnages.

3° L'écu était fait de planches assemblées et généralement cambrées, auxquelles on donnait parfois une double épais-

seur. Sur ce bois, on clouait du cuir et, à l'intérieur, de la toile grossière, qui prennent le nom de *pene*. La pene extérieure était peinte de divers ornements et, au centre, était la *boucle*. C'était une proéminence formée d'une armature de fer assez large, munie d'un creux au milieu pour y placer une boucle de métal précieux, ou quelque pierre fine, ou quelque verroterie. Le chevalier passait son bras dans les anses ou les enarmes de l'écu et, pendant le combat, il le tenait serré contre son corps. Durant la marche, au contraire, il le laissait pendre à son cou. On nommait guige la bande d'étoffe ou de cuir qui lui servait à suspendre le bouclier, qu'on appelait également *targes*.

Il ne faut pas omettre les éperons, placés sur la chaussure ordinaire, et dorés, s'ils ne sont d'or pur. Ils sont pointus et non à molettes. Ils ont la pointe en forme d'un petit fer de lance conique ou d'un losange.

Le cavalier se servait d'un étrier que l'on tenait à la personne qu'on voulait honorer. S'il faut en croire le même poème, les selles étaient richement ornées, *géminées à or* ou *orées*. Les côtés portaient le nom d'alves ou auves; les deux arcs formant la partie principale de la selle s'appelaient arçons ou arçonnières, le plus souvent étroites et recourbées. Il y avait les quartiers, coupés en forme de carrés et brodés, deux sangles distantes l'une de l'autre, une bande de cuir formant le poitrail et garnie de franges, enfin les étriers.

Modifiez cela au gré de la mode ou d'un caprice, et vous aurez le costume habituel de tous les cavaliers. Un écrivain de talent qui fut en même temps un curieux de nos annales, Jules Canonge, décrit ainsi un groupe de Sarrasins :

« Les sons stridents de l'Albogon et de l'Anafin, mêlés au cliquetis des armes, annoncèrent qu'un détachement de Sarrasins parcourait la contrée et s'approchait rapidement... Les aigrettes des turbans verts se dessinaient déjà derrière les ruines. Celui qui marchait à la tête des Sarrasins était

jeune et beau. Sa large tunique de soie et sa pelisse brodée d'argent faisaient valoir l'élégance de sa taille et la dignité de son maintien. Il ne portait qu'une lance à banderolle blanche et une épée de Bordeaux ; armes légères, mais qui, dans sa main, avaient toute l'autorité du sceptre et toutes les terreurs du glaive. Ce beau guerrier, c'était l'émir Ibin-Yussuf, le dominateur d'Arles conquis. A son côté, mais à une respectueuse distance, se tenait son lieutenant Robastre, vêtu d'une tunique d'écarlate et coiffé d'un bonnet indien. Un arc reposait sur ses athlétiques épaules ; une massue était appuyée contre le cou musculeux de son gigantesque cheval, à la selle duquel flottait une fronde. Son bouclier, sa cuirasse étaient couverts d'écailles : barbare équipement, moins sauvage cependant que le sombre incendie de son regard. » *(La Chèvre d'or*, p. 92-93).

II

Monuments

Les textes que nous venons de citer semblent indiquer suffisamment quelles traces dans l'histoire les Sarrasins ont laissées de leur long séjour en Provence.

Celles qu'ils ont laissées dans les monuments ne sont pas de moindre importance. Mais il ne faut pas se méprendre sur ce mot de monuments et croire qu'il n'a qu'un sens et ne saurait désigner que les vestiges matériels de la civilisation sarrasine qui subsistent sur le sol ou dans les musées, œuvres d'art et travaux publics, tels que murailles, temples, colonnes ou tombeaux, etc., etc. Ici, ce mot peut avoir une compréhension plus grande et désigner, d'une part, des traces non équivoques des ravages qu'ils exercèrent longtemps sur leurs passages et, d'autre part, les constructions qui furent élevées pour leur résister, ou dans lesquelles ils s'établirent eux-mêmes.

Au cours de la première partie de ce travail, nous avons mentionné un certain nombre de villes et de localités, du midi de la France et au delà, qui disparurent sous les coups des Sarrasins. Depuis Autun, qu'ils détruisirent en 725, en se rendant à Sens, sous l'épiscopat d'Ebbon, jusqu'aux villes de Fréjus, d'Antibes et de Nice, qu'ils ruinèrent complètement en 906, ils ravagèrent tout le pays à des époques indéterminées ; tantôt à une invasion, tantôt à une autre, les localités comprises dans cet intervalle furent

détruites. Certaines furent reconstruites, mais d'autres disparurent à jamais de la surface du sol provençal. Nous avons déjà mentionné les noms de Terracia, Machovilla, Bezaudun, Tétéa, Mocton, Cornettum, etc., etc. S'il fallait citer les noms des localités que le courage et la patience des habitants relevèrent de leurs ruines, on pourrait mentionner ceux de toutes les villes anciennes que baignent encore les eaux de la mer provençale, du Rhône, de la Durance ou de leurs affluents.

Car, s'il faut en croire le pieux et savant archiviste des Hautes-Alpes, M. l'abbé Paul Guillaume, les bourgades et même les plus humbles villages de cette époque étaient entourés de murailles et dominés par une tour ou maison forte, que l'on désignait sous le nom de *Castrum*. De plus, ce qui est un signe du temps, « les populations, si malheureuses depuis longtemps, après leur délivrance se jetèrent par gratitude dans les bras de leurs libérateurs et s'attachèrent à leur fortune. Ceux-ci leur promirent aide et protection pour l'avenir et reçurent, en retour, des peuples, l'assurance de leur fidélité et de leur dévouement. »

Le savant archiviste de la Drôme, M. André Lacroix, a cru voir, dans ce mouvement de défense, l'origine de la Féodalité dans les Alpes et en Provence. C'était, à son avis, « l'association des faibles contre les forts. » Pour se préserver de nouvelles agressions et parer à d'aussi fâcheuses éventualités, « châteaux et bourgs se rebâtissent au sommet des mamelons escarpés, et s'entourent de murailles et, au milieu, se rencontre partout l'église romane contemporaine. » (1)

Nombreux, enfin, sont les villages alpins couronnés naguère d'un château, et les bourgades ou villes jadis fortifiées de grosses tours ou d'épaisses murailles, que les guerres humaines, plus encore que le poids des ans, ont en partie

(1) A. Lacroix : *le Dauphiné*, année 1878, p. 58 et seq.

détruites. On peut citer, comme exemples : Guillestre, Saint-Clément, Châteauroux, Chorges, la Bâtie-Neuve, Tallard, Ventavon, Serre, Rosans, Montmorin, Aspres, Veynes, Montmaur, etc.

D'ailleurs, le pieux et savant archiviste des Hautes-Alpes a lui-même dressé la liste, par région, des localités de son département dont la fondation remonte environ aux Xe ou XIe siècles : elles sont assez voisines de la Provence pour que nous puissions les mentionner dans ce travail :

« Dans le Briançonnais : le château de Briançon, *castrum de Brianzone* ; le Monêtier-de-Briançon, *Monasterium Brianzoni* ; Nevache, *castrum de Nevaschia* ; Saint-Martin de Queyrières, *castrum Queyreriæ* ; l'Argentière, *castrum de Argenteria ;* Vallouise, *villa*, *castrum de Valleputa* ; le château Queyras, *castrum Quadracii.*

« Dans l'Embrunnais : Rame, *castrum de Rama* ; Saint-Crépin, *castrum Sancti Crispini* ; Le Gros, hameau d'Eygliers, *castrum de Crocio* ; Guillestre, *villa*, *castrum de Guillestra* ; Vars, *castrum de Varcio* ; Risoul, *castrum de Risolis* ; Basben, hameau de Risoul, *castrum de Balbis*, *de Barbenoq* ; Saint-Clément, *turris*, *castrum Sancti Clementis* ; Réotier, *castrum de Reorterio* ; Châteauroux, *turris*, *castrum Rodulphi* ; Embrun, *civitas Ebreduni* ; Les Orres, *castrum de Orreis* ; Les Crottes, *castrum de Crotis* ; Savines, *villa*, *castrum de Sabina* ; Réallon, *castrum de Realono* ; Prunières, *castrum de Pruneriis* ; Chorges, *villa Cuturicarum*, *Caturicas*, *Cadorgas* ; Montgardin, *castrum Montis Gardini ;* Avançon, *castrum de Avansono* ; Theus, *castrum de Theussio* ; Breziers, *castrum Bricil* ou de *Brizeriis* ; Rousset, *castrum de Rosel* ; Espinasse, *castrum de Espinacis* ; Valserres, *castrum de Valseris*, etc.

Dans le Gapençais : Gap, *civitas Vapinci* ; Montalquier, terroir de Gap, *castrum Montis Alquerii* ; Rambaud, *montem*, *castrum Ermenbaldi* ; la Bâtie-Vieille, *turris de Bastida Veteri* ; la Bâtie-Neuve, *Bastida Nova* ; Ancelles,

turris de Faudaone, *castrum de Ancella*; Montorsier, *castrum Montis Orserii*; Buissard, *castrum de Buyschart*; Laye, *castrum de Laya*; La Roche des Arnauds, *Rupes Arnaudorum*; Montmaur, *castrum Montis Mauri*; Veynes, *eastrum de Veneto*; Aspres-les-Veynes, *castrum de Asperis*; Montbrand, *castrum de Montebrando*; Aspremont, *castrum de Aspero Monte*: La Piarre, *castrum de Petra*; Sigottier, *castrum de Sigotiero*; Serres, *castrum de Serro*; l'Épine, *castrum de Spina*; Montmorin, *castrum de Monte Maurino*; Rosans, *castrum de Rosanis*; Trescléoux, *castrum de Trescleus*; Orpierre, *villa de Auripetra*; Barret, *castrum de Bareto*; Pomet, *castrum de Pometo*; Ribiers, *Rispas*, *Riperias Buchii*; Châteauneuf-de-Châtre, *Castrum Novum de Capra*; Arzeliers, *castrum de Arzileriis*; Montéglin, *castrum de Monte Aiglino*; Upaix, *castrum de Upaysio*; Ventavon, *castrum de Ventabono*; Vitrolles, *castrum de Vitrolle*; La Saulce, *castrum de Salice*; Tallard, *castrum de Talardo*; Sigoyer, *castrum de Sigœrio*; Châteauvieux, *castrum vetus super Talardum*; Pebautier, *Montem* ou *podium Lauterii*; Jarjayes, *castrum de Gargaia*, etc. » (1)

Dans une courte et récente étude sur *les Arts dans les Basses-Alpes*, il est dit :

« C'est au sein de cette tourmente que se dressa la tour du Mont d'Or, qui veillait ainsi à la sécurité des bourgs qui composaient Manosque. Nous devons rattacher à cette même époque les vestiges des forteresses qu'on voit à Taulane, Robion, Demandolx, Soleilhas, Peyroules, Rougon, Ubraye, Senez, Blieus, Vauclause, Allons, etc., qui furent pour la plupart détruites.

« Le rôle de ces forteresses est bien démontré par le *Segnal* qu'on trouve à l'ouest de Castellane. On voit des

(1) Paul Guillaume : *Recherches historiques sur les Hautes-Alpes*, 2e partie, pp. 136 et 7, Paris, A. Picard. — Ce savant a le tort de ne pas rappeler le nom de *Porto Sarrasino* que portent d'anciennes portes d'Embrun et de Périgueux, ou *Porto Mauresco*, comme à Narbonne.

constructions de la même époque à St-André-de-Méouilles: c'est une tour carrée, en forme de clocher, construite avec de petites pierres carrées dont la taille est à peine ébauchée, et liées entre elles par un ciment tel que le monument est bien conservé. Cette tour communiquait avec une chapelle dont le sanctuaire existe encore.

« A trois kilomètres, à l'ouest de Thorame-basse, est une tour carrée d'une bien ancienne et très solide construction. La montagne de Baruli, près de Castellane, a conservé, en un quartier qui porte le nom des Maures, les vestiges d'un château que les Sarrasins firent, dit-on, construire. Ce nom, rapproché de celui du Segnal, prouverait bien que ce fut contre les Sarrasins, sinon par eux, que furent édifiés ces forts et ces châteaux. En cet âge de troubles, les monuments avaient moins à parer la cité qu'à la défendre. » (1)

Pour en finir avec le département des Basses-Alpes, nous signalerons près de Corbières, sur la colline de Saint-Brice, les vestiges d'un camp sarrasin. Lorsque, du sommet des hauteurs voisines, on examine cette colline, on suit du regard le tracé du camp. Les plus vieux habitants du pays se souviennent en avoir vu exhumer un nombre considérable d'ossements humains. Le voisinage de Tétéa, qui a été complètement détruite, en amont, le défilé de Mirabeau, en aval, expliquent très bien la présence de ce camp sarrasin, poste de repos et d'observation d'où ces bandes devaient s'élancer sur les caravanes et les fermes des régions environnantes.

Bien moins que le sol hérissé des Hautes et des Basses-Alpes, les plaines riantes du Comtat offraient de ces élévations d'où l'œil pouvait embrasser l'horizon, surveiller un pays, commander un passage. Aussi, les fortifications qu'on dut édifier ailleurs pour résister aux Sarrasins, ou que ceux-ci firent construire pour se défendre, furent plus rares

(1) *Les Arts dans les Basses-Alpes.*

dans le département de Vaucluse. Sans doute, ils ravagèrent ce pays comme les autres. Nous avons dit quelles furent leurs dévastations et nous avons déjà donné les noms de certaines localités depuis longtemps disparues sous leurs coups et leurs efforts. Nous avons dit également quelle part prirent à l'expulsion des Sarrasins les régions montagneuses de ce département, ainsi que leurs seigneurs. Ajoutons que le long séjour que fit en ce terroir la Cour Pontificale fut pour beaucoup dans la disparition de ces ruines d'un passé dont le souvenir subsiste à peine. Car le peuple commet parfois de bien grandes confusions : c'est ainsi qu'il donne le nom de *tèule sarrasin* à de larges briques qu'on trouve dans les sépultures gallo-romaines ; celui de *toumbo sarrasino* qu'on donne à des tombelles antiques, consistant en des rangées de pierres plates recouvertes par d'autres qui leur servaient de couvertures. On peut citer bien des exemples de pareilles confusions : un dolmen devient, dans le Languedoc, une *lauso di Sarrasin* ; de même, une voie romaine qu'on trouve près de Cazals, dans le Lot, prend le nom de *Camin sarrasin*, au lieu de *Camin roumiéu*, que l'on donne, en Provence, à ces vestiges de la civilisation antique. A Saint-Rémy-de-Provence, on appelle *Ouide-di-Sarrasin*, une partie de l'aqueduc romain qui conduisait les eaux des sources de Mollégés à la ville d'Arles. C'était *lou trau sarrasin*, l'endroit où ces eaux se jetaient dans le conduit souterrain. Au moyen âge même, c'était le *Portal dels Sarrasins* que l'arc de triomphe de cette même ville. Ce nom est prodigué aux vestiges de l'antiquité et d'un passé plus ou moins lointain : c'est ainsi qu'on appelait *tourre Sarrasino* certaines tours anciennes, bâties le long du littoral, et que l'on croit avoir été destinées aux signaux et à l'observation de la mer, et *Port Sarrasin* le port de Maguelone que détruisit Charles Martel. C'était la *paret di Sarrasin* que l'ancien mur qui protégeait Gallargues contre les crues et les inondations, parfois terribles, du Vidourle. A Avignon même, en 1504, dit M.

F. Mistral, les consuls firent démolir d'énormes murs du clos de Pierregort, qui étaient appelés aussi *murs dels Sarrasins*, et, près de Noves, un groupe de rochers reçoit, dans les anciens titres, la dénomination de « *los cavals dels Sarrasins* ». Enfin, près de Sault (Vaucluse), on désigne encore aujourd'hui sous le nom de *Forgo di Sarrasin* (forges des Sarrasins), certaines excavations circulaires autour desquelles on rencontre des scories de fer, et, à Montmirail, s'élève encore la tour des Sarrasins.

Dès lors, il n'est pas étonnant que le peuple, qui s'était épris d'affection pour ces populations brillantes avec lesquelles sa nature méridionale avait tant d'affinités, ait songé à conserver leur nom à tous ces souvenirs d'un passé auquel les Sarrasins étaient totalement étrangers. D'autre part, les dignitaires de la cour pontificale, désireux d'établir leurs résidences d'été sur les points les plus agréables de la contrée, avaient fait choix de toutes les élévations que n'avaient pas encore occupées les seigneurs du pays, et firent élever de nouvelles constructions là où les Sarrasins avaient édifié des forteresses, dont ils utilisèrent les matériaux.

Nous avons déjà dit quels furent les ravages des Maugrabins dans cette partie de la Provence qui forme aujourd'hui le département des Bouches-du-Rhône. Nous ne pouvons dire avec quelque certitude ce qu'ils y ont édifié, mais nous pouvons indiquer plusieurs monuments et édifices dont la construction remonte à l'époque de leur séjour en ce pays : les abbayes et les églises fortifiées de Saint-Victor, de Montmajour, de Silvacane, des Saintes-Maries-de-la-Mer, les murailles crénelées de Fos, qui lui donnent l'aspect d'un bourg sarrasin, comme les ruines sarrasines de Sainte-Croix, dans le massif de la Sainte-Baume, etc., etc., ont des parties qui datent de leur temps. On peut en dire autant de telles ou telles parties du château de Vauvenargues, de la ville et du château des Baux, du village détruit au moyen âge qui s'élevait antan sur le puech de

Valoni, près de Vernègues, surtout de la chapelle de Saint-Césaire qui fut élevée au xe siècle contre la façade nord du Temple, sans parler des remparts ni des châteaux de Noves, où des rochers voisins portent encore le nom de *Cavals dels Sarrasins*, de ceux de Salon, de Trets, de Lamanon, etc.

A la même époque, certains monuments de la civilisation antique furent utilisés par les Sarrasins, et dans cette intention reçurent certaines modifications : telles sont, par exemple, les Arènes de Nîmes qui portent encore, avec des vestiges de constructions intérieures, des traces de l'incendie qu'y allumèrent les troupes de Charles Martel; les Arènes d'Arles-sur-Rhône et le Théâtre Antique où de grosses tours carrées s'élèvent encore sur les arcades romaines et surveillent l'immense horizon que limitent au nord les chaînes des Alpilles et que bornent à l'est les hauteurs qui s'étendent du confluent du Verdon aux portes de Marseille. Mais ces tours, et en particulier celle du Théâtre Romain, portent le nom de *Tourre de Rouland*, en souvenir de l'archevêque d'Arles, saint Rotland, mort en 869, en qui s'incarna la résistance aux Sarrasins. Il est vrai que ce nom a été prodigué en Provence à un grand nombre de curiosités de toutes sortes: *la baumo de Rouland* (la grotte de Roland) est celui d'une grotte à stalactites située près de Mazargues, comme *l'Espaso de Rouland* est la dénomination d'une grotte celtique en forme d'épée, sur la colline de Cordes, près d'Arles. Dans le théâtre d'Arles sont encore debout deux colonnes du proscenium qui s'appelaient, au XIIIe siècle, *li Fourco de Rouland*. C'était également, pour les troubadours, *la mar de Rouland*, que ce golfe du Lion où rendit l'âme le prélat d'Arles, prisonnier des Sarrasins. Comme exemple de confusion entre l'archevêque et le paladin de la cour de Charlemagne, on peut citer *lou saut de Rouland* qui est le nom que l'on donne à un escarpement des Alpilles, près de Fonvieille, en plein terroir d'Arles, par conséquent. Ce n'est sûrement

pas le prélat qui a pu accomplir cette prouesse que le légendaire local prête au héros de Roncevaux. Enfin, on donne le nom de *Tombeau de Roland* à un tumulus qui est sur le bord du Vigueirat, entre Saint-Gabriel et Arles. S'il faut en croire César de Nostre-Dame, c'est là que le célèbre paladin est enterré avec Samson de Bourgogne, à la tombe des rois d'Arles. Ce dernier détail indique bien ce que nous devons croire de toutes ces dénominations où le nom du neveu de Charlemagne se trouve ainsi confondu avec celui du digne archevêque d'Arles que l'Eglise a béatifié, et s'est même substitué à lui, tant l'imagination populaire s'est exercée sur cette similitude de nom.

Le département du Var fut, ainsi que nous l'avons déjà vu, celui où les Sarrasins resistèrent le plus aux efforts des populations provençales désireuses de s'affranchir de la domination et des ravages des Maugrabins. Le pays se prêtait à merveille à leur genre de guerre avec la série de chaînons et de massifs plus ou moins élevés qui s'étagent du cap Sicier aux rives escarpées du Verdon, sans oublier les importantes chaînes des Maures et de l'Estérel dont les roches primitives couvrent de leurs ramifications les côtes de la Méditerranée d'où elles s'élèvent par degrés jusqu'aux grandes Alpes de Provence. Nous avons déjà indiqué les phases principales de la conquête et de la domination sarrasines. De ce long séjour, sont restés dans le pays des vestiges, et non des moins importants, de la civilisation mauresque.

C'est ainsi qu'à Cabasse se trouvent les ruines d'un château attribué aux Sarrasins, qu'à Correns est un vieux quartier ceint de murailles épaisses et formé de rues étroites aboutissant à une place sur laquelle se trouve une vieille citadelle ; celle-ci conserve dans son nom de Fort-Gibron un souvenir de l'occupation sarrasine (Djebel-montagne). A La Garde-Freinet sont les ruines de l'ancieenne forteresse de Freinet ou Fraxinet, au sommet d'un rocher à pic, d'où les Sarrasins ravagèrent, pendant plus

de quatre-vingts ans, les pays d'alentour sur lesquels s'étendait leur vue. A Vidauban sont des restes de fortifications crénelées, appelés fort des Mures et dans le canton du Luc, au lieu dit *les Mayons*, sont visibles les restes d'un camp retranché appelé *Castèu dei Mouros*, dont on attribue la construction aux Sarrasins. De même, à Tourtour, dans le canton de Salernes, la Tour de Grimaud rappelle une de leurs défaites. Cette nomenclature serait incomplète si nous passions sous silence les noms de Bormes, ancien bourg sarrasin qui s'étale en amphithéâtre sur le penchant d'une colline couverte d'une admirable vegétation, de Gassin et de Ramatuelle, qui sont encore de curieux villages maures.

Après tout ce qui a été dit des ravages qu'exercèrent les Maugrabins dans ce pays, il est inutile de rappeler encore les noms des lieux qu'ils détruisirent. Nous serions d'une part obligé de répéter des noms déjà cités et, d'autre part, forcé de mentionner des ruines sur la nature desquelles plane quelque obscurité.

Il en est de même des pays qui, dans le département des Alpes-Maritimes, s'étagent de la mer aux Alpes. Le littoral découpé se prêtait, aussl bien que celui du Var ou des Bouches-du-Rhône, au débarquement des barques sarrasines qui trouvaient dans les golfes et les baies des mouillages propices à cette opération. Les rochers qui bordent cette côte leur offraient également des postes d'observation qui leur permettaient d'étendre plus loin leurs ravages. De proche en proche, ils établissaient leurs repaires sur les points isolés du pays, occupant, selon le cas, les châteaux, les couvents ou les monastères. C'est ainsi qu'ils habitèrent, à Nice, le quartier du Château avec la tour Bellanda qu'ils s'étaient bien gardés de détruire; qu'ils occupèrent longtemps Eza, dont le bourg, « bâti comme une aire d'oiseau de proie au haut d'un rocher ardu, est encore orné de maisons d'origine orientale »; qu'ils s'établirent à Mouans-Sartoux, dans les restes plus

ou moins restaurés d'un vieil oppidum ligure, ainsi qu'à Saorge, dans ceux de deux temples païens qui dominaient du haut d'une arête rocheuse les pays d'alentour. Ils occupèrent également le trophée d'Auguste, à La Turbie, la tour de Crivella sur le rocher qui domine la petíte ville de Breil, le monastère de Saint-Véran, près de l'embouchure du Loup, à Cagnes, le *Castrum Massilinum* qui couronne le sommet du Mont-Chevalier, à Cannes, sans parler des autres lieux fortifiés dont la situation et la construction rappellent celles d'Eza, comme Peillon, Rimplas, Castillon, etc., etc. On ne peut passer sous silence les citadelles et les châteaux où les chefs de la famille des Grimaldi résistèrent aux Sarrasins et d'où ils sortirent pour les attaquer et les expulser définitivement du pays. Grimaldi et ses deux fils, Guido et Gibelin, répondirent à l'appel du comte de Provence, Guillaume Ier, fils de Bason II. et marchèrent contre les infidèles qu'ils délogèrent du Mont Maure où Gibelin planta son étendard victorieux et reçut en récompense de ce signalé service le pays, théâtre de ses exploits, autour du golfe de Sambracie qui fut, depuïs lors, le golfe de Grimaud, tandis que son frère Guido était confirmé dans la possession de Monaco.

Telle est la simple nomenclature des monuments auxquels se rattachent le nom ou le souvenir des Sarrasins. Sans doute, il en est peut-être d'autres, mais il vaut mieux pécher par excès de prudence et ne pas les nommer tous, que donner une liste trop longue où certains noms pourraient froisser la délicatesse du sens historique ou critique de plusieurs, sans offrir plus d'avantages à celui qui écrit ou à celui qui lit : la vérité toute simple et sans souci de l'apparat, plaît bien plus que l'erreur la plus fastueusement vêtue.

III

Les Mœurs

Pressés entre les hommes du Nord et les Orientaux, les habitants de la Provence avaient donné de préférence leur sympathie aux Sarrasins avec lesquels leur nature méridionale avait plus d'affinité et de rapport, qu'aux Francs et aux Austrasiens d'où les détournaient de vieilles antipathies nationales que n'avait pu effacer la communauté de religion. D'ailleurs, la nature expansive des populations provençales se laissait facilement séduire par les dehors brillants de la civilisation nouvelle que les Sarrasins importaient d'Orient et d'Espagne. Ainsi se justifie la légende qu'a popularisée le talent exquis de Paul Arène dans *Vingt jours en Tunisie*. C'est le *Puits des Sarrasins* où les belles filles paresseuses vont, la cruche sur l'épaule, se faire enlever par les forbans.

De cet attrait mystérieux, on cite de fameux exemples : La légende du Languedoc rapporte que la fille naturelle du comte Alphonse de Toulouse, que celui-ci avait emmenée à la croisade, épousa, aux pays levantins, le sultan Nourreddin ; de même, celle de Provence veut que la mère de Mahomet II ait été une Marseillaise du quartier Saint-Jean.

Mais, en dépit de l'attrait qu'exerçaient les Sarrasins, les Maures et les Arabes sur les populations vives et enthousiastes de la Provence et du Midi, il n'y a pas en France, s'il faut en croire M. Reinaud, de groupement qui puisse tirer son origine des Sarrasins. Cette affirmation est peut-être trop catégorique, car il est difficile d'admettre que des peuples expansifs et sympathiques comme l'étaient pour les Provençaux les fidèles de Mahomet, aient pu séjourner

deux ou trois cents ans dans le pays, sans y laisser de rejetons. Car, sans parler des lieux ou des accidents de pays auxquels leurs noms et leur souvenir se trouvent attachés, il y a bien des groupes de populations qui ont conservé jusqu'à nos jours non pas le nom, mais le type sarrasin.

Ainsi, d'après une tradition reçue dans le pays, on regarde comme étant d'origine sarrasine, les habitants du village d'Uchizy, situé à environ 20 kilomètres de Mâcon. Ils portent le nom de Chizerots, ne se marient guère qu'entre eux et ont conservé quelques coutumes bizarres.

Il en est de même des habitants de Malemort (Vaucluse), aux lieux où s'élevait jadis Machoville, qu'on désigne sous le nom des Espagnols. Ce vocable pourrait venir d'une des troupes d'Espagnols qui, sous le règne de Louis le Débonnaire, se réfugièrent dans le midi de la France et furent autorisés à s'y établir avec leurs comtes, qui devaient continuer à les gouverner. Mais la seigneurie de Malemort appartenait depuis longtemps à l'évêque de Carpentras, en vertu de la donation que Charles de Provence avait faite à l'évêque Jean (857) (1). Il est difficile d'admettre que le chef espagnol qui commandait cette troupe eût si tôt disparu. Dès lors, on peut conjecturer que c'étaient des Sarrasins venus d'Espagne qui s'étaient établis dans ce pays et y avaient fait souche. En effet, les habitants de cette localité rappellent assez le type sarrasin pour justifier une pareille supposition. Félix Gras, le regretté capoulier du Félibrige, dont le buste s'élève sur la roche des Doms, et sa digne sœur, Mme veuve Roumanille, en sont les dignes représentants.

Un homme qui fut tout à la fois un archéologue, un poète et surtout un curieux, au sens qu'on donnait jadis à ce mot, Jules Canonge, retrouvait ce type dans la beauté des filles d'Arles. D'après lui, « Arles moderne a gardé le prestige de ses anciens jours. Ce qui, dans cette ville, éblouit surtout l'étranger, ce qui le captive, le fait soupirer

(1) *Cartulaire de l'évêché de Carpentras* n° 1.

au départ et désirer ardemment le retour, c'est la beauté des femmes... Il n'est pas rare d'y rencontrer les trois types grec, romain et sarrasin, dans leur pureté originelle... Pouvez-vous, enfin, sans rêver à l'Espagne et à l'Orient, voir la sémillante allure, l'œil de gazelle, le teint doré de cette jeune femme dont la taille svelte semble onduler à travers les galeries mauresques du Cloître avec la souplesse du palmier balancé par la brise ? Ces analogies physiques sont rendues encore plus manifestes par l'analyse dans les caractères : ...l'Arlésienne a la grâce coquette de l'Espagnole, la brûlante et profonde passion des sœurs de Gulnare et de Zuleïka. Voisin du port et habité par les marins, le faubourg de la Roquette donne leur nom aux Roquettières. C'est une race à part et peut-être plus franchement provençale que les deux autres ; c'est la plus remuante, la plus espiègle, la plus audacieuse fraction de la population féminine d'Arles. La Roquettière est en général mignonne et bien tournée ; c'est surtout dans son faubourg que vous rencontrez des yeux pétillants, des nez mutinement retroussés et des lèvres toujours rieuses. » (1).

A côté d'Arles, les plaines et les marécages de la Camargue ont conservé jusqu'à nos jours une race de chevaux dont l'élégance des formes, la finesse des attaches rappellent les origines arabes. Les poètes se sont emparés de cette identité des formes et, se rappelant le séjour des Sarrasins au pays de Mauronte, ont essayé de raconter, chacun à sa manière, l'arrivée de ces chevaux dans la région du Bas-Rhône et d'en expliquer ainsi l'origine.

Les femmes d'Arles et les chevaux de Camargue ne sont pas les seuls vestiges qui soient restés du passage et du séjour des Sarrasins en Provence. S'il faut en croire une tradition, un grand nombre de ces envahisseurs, séduits par la beauté du pays, la douceur du climat et d'autres

(1) J. Canonge : *Arles en France*, introduction 4-5, 6-7.

charmes peut-être plus attachants, plutôt que de quitter la Provence ou la vie, se convertirent au christianisme. De ce côté des Pyrénées, comme au delà, on donna à ces néo-chrétiens et à leurs descendants un nom générique identique, les *Marran*, qui rappelle assez leurs origines mauresques. Ils entrèrent en servitude chez les grands seigneurs du pays. Longtemps, en effet, jusqu'à la fin du xve siècle, par exemple, les riches familles provençales possédèrent des esclaves maures. Un érudit Provençal dont l'éloge n'est plus à faire, M. Emile Fassin, à l'heure actuelle conseiller à la Cour d'Appel d'Aix, en a donné de nombreux exemples dans *le Bulletin Archéologique* et dans *le Musée Arlésien*.

Le rituel de l'église de Rognes, près duquel on montre *le Val des Maures*, prescrit la célébration d'un service religieux pour les victimes des Sarrasins.

Après la pluie, le beau temps ! Le rire suit de près les pleurs. Si certaines populations conservent encore le souvenir des deuils qu'ont apportés dans le pays les invasions musulmanes des ixe et xe siècles, d'autres ont gardé celui des danses et des fêtes. C'est ainsi qu'au village d'Istres se danse encore *la Moresque* qui faisait jadis les délices de tous les romérages de la Provence et qui a conservé d'anciennes figures dues aux Sarrasins.

Dans la même région de l'étang de Berre se danse également une autre pantomime qui a reçu, selon les endroits, la dénomination de *Folies espagnoles* ou celle du *Jeu des épées* et qui serait un reste du séjour de ces conquérants.

Un jeune homme, un Espagnol, et une jeune espagnole se tiennent au milieu d'un cercle formé par dix, douze ou quatorze jeunes gens armés de sabres de bois. Fou d'amour, le jouvenceau courtise la jouvencelle qui fait le semblant de ne point s'inquiéter de lui et l'excite encore plus par ses refus. Celui-ci, désespéré, frappe d'un coup de poignard la cruelle qui tombe évanouie, à demi morte. Alors, le sauvage amoureux, par ses vives protestations, obtient

le pardon ainsi que l'amour de la belle qui, en fin de compte, revient à la vie et à l'affection du jeune amant. Elle a été touchée, non par les belles paroles, mais par les gestes énamourés que lui adresse le jeune Espagnol. Pendant ce temps, les danseurs tournent en rond, s'agitent autour du jeune couple, marquent le pas, font le moulinet et ferraillent avec leurs sabres de bois chaque fois qu'ils se rencontrent, symbole de bataille qui dure ainsi jusqu'à la fin de la pantomime.

Un écrivain d'élite qui a su s'inspirer de ces traditions, l'exquis Paul Arène, décrit, dans sa *Chèvre d'or*, une danse d'hommes présidée par un Turc en turban.

L'influence des Sarrasins ne s'est point arrêtée là. Suivant les uns, experts dans les délicatesses de l'harmonie, elle se serait exercée sur la musique, soit, comme nous le verrons plus loin, en donnant leur nom au tambour et au tambourin, soit en conservant certains rythmes particuliers dont Bizet s'est inspiré et qu'il a conservés dans *Carmen* (1). Suivant d'autres, plus soucieux de poésie que de musique, nous devrions aux Arabes, ce qui n'est pas absolument prouvé, le *poème*, le *conte*, la *ghazèle* et la *casside*.

Il y avait, chez les Orientaux, deux sortes de poèmes : le poème héroïque et le poème fantastique. Le premier servait à raconter la vie et les exploits d'un guerrier fameux, d'un homme illustre par ses talents ou ses vertus. Le second se confond avec le conte. C'était une œuvre toute d'imagination et de cette imagination brillante et colorée que peut seul inspirer le soleil de l'Orient. Là, toutes les pensées semblent avoir été sculptées dans le marbre ou coulées dans le bronze. Car, s'il faut en croire les Orientalistes, la langue arabe parle à la fois à l'œil, à la main, à l'esprit et au cœur. Ce serait une cassette d'où ruisselleraient à profusion les gemmes les plus brillantes

(1) Voir notamment la *habanera* « L'Amour est enfant de bohême », dont la mesure, binaire au premier temps, est ternaire au deuxième (1,2-1,2,3).

et les perles les plus précieuses magnifiquement enchâssées dans un style si merveilleusement travaillé que nous en sommes éblouis.

Le conte, qui est une œuvre d'imagination comme le poème fantastique avec lequel il se confond, tenait lieu de poème dramatique. L'odalisque, au fond du harem, en amusait l'oisiveté du sultan que l'éclat de ses charmes avait attiré près d'elle; et au milieu de la place publique, un homme peut charmer, pendant des heures entières, une foule attentive par quelques-uns des rêves de sa nuit.

Mais le poème héroïque se confond avec l'épopée des Grecs et des Latins; le poème fantastique et le conte s'identifient également avec telle ou telle composition des anciens.

La ghazelle elle-même se rapproche aussi de l'élégie des Grecs et de l'ode telle que la concevaient Alcée, Sapho ou Anacréon. C'était une odelette amoureuse qu'un amant adressait à la femme qui régnait sur son cœur. Le titre même de ce genre de composition dit bien tout ce qu'il doit y avoir de timide, de doux, de tendre et de sensible dans ce chant. Car ces sentiments si délicats qui se trouvent si divinement exprimés dans les doux yeux de la gazelle sont ceux que l'on admire dans ces petits poèmes dont les Canzoni de Pétrarque peuvent nous donner une idée. Ce genre de poésie ne pouvait renfermer moins de sept distiques ni plus de treize.

La casside était une idylle guerrière ou sentimentale, de vingt à cent distiques.

Mais ce qui distingue tous ces genres de poèmes, ce n'est pas seulement la variété des images dans l'expression d'un même sentiment ni la variété de l'harmonie dans la même mesure de vers, mais, ce qui est plus conforme à notre idéal poétique, le goût de la gêne, si l'on peut dire, le goût de la rime.

La rime, en effet, est tout orientale. Les Grecs et les Latins l'ignoraient, quoi qu'on ait voulu prouver le con-

traire. Ce que l'on trouve dans quelques poèmes latins de la décadence, ce sont quelques consonnances semblables, plutôt produites par un hasard ou par un caprice inexpliqué que par une intention régulière et formulée. Si dans certaines pièces latines on trouve une apparence de rime, c'est parce que le besoin du chant l'exigeait, tant il semble que la cadence des mêmes sons soit indispensable pour l'harmonie musicale.

Sans doute on peut trouver dans les siècles contemporains de la littérature arabe quelques poèmes latins rimés. Mais ce ne sont que des exceptions qui ne peuvent nous faire admettre que les Latins connaissaient la rime, qu'ils en avaient le parfait sentiment, qu'ils en sentaient le besoin et en appréciaient les avantages. Aucun des grands poètes connus, aucun de ceux qui ont établi les règles et ont servi de modèles, ne paraît s'être douté du profit que l'harmonie poétique pouvait tirer de la rime asservie à des règles constantes.

Les poésies des Arabes sont rimées suivant deux natures de règles : les unes sont absolues et adoptées, en général, surtout pour certains sujets ; les autres sont facultatives et inspirées par le caprice du poète qu'elles dominent cependant durant toute la pièce. Les premières employaient des vers alternativement masculins et féminins, de telle sorte que les impairs étaient tous de même rime et de même longueur jusqu'à la fin, et ainsi des pairs. Ce qui ne faisait que deux rimes différentes pour toute la pièce, comme le dizain provençal de l'empereur d'Allemagne Frédéric Ier (1152-1190). Dans les secondes, on variait à l'infini les jeux de poésie comme dans la *Sixtine* ou la *Retroensa*.

Mais la poésie provençale, si l'on excepte le poème héroïque, se trouva privée d'un grand ressort, et pour faire du nouveau, ceux qui avaient du talent pour les vers, désireux de trouver des sources d'intérêt et d'agrément, crurent les trouver dans la recherche outrée du rythme et des rimes, dans les jeux exagérés de l'esprit. Ils voulurent

donner à leur pensée un air de grandeur et de délicatesse en la retournant, en la reproduisant sous toutes les formes imaginables. Ils ont prodigué les antithèses, les métaphores, les ornements les plus étudiés et ont essayé de produire une harmonie qui flatte l'oreille et supplée le plus souvent au vide des pensées et des beautés solides.

Le poème héroïque, au contraire, doit beaucoup aux Sarrasins. La légende provençale composée sur la fondation de l'abbaye de Conques, dans le Rouergue, repose entièrement sur l'hypothèse d'une guerre contre les Arabes et les montagnards du Rouergue.

La chronique d'un chevalier toulousain au début du XIe siècle, fait allusion à des faits de l'histoire des Arabes d'Espagne.

Guillaume VI de Montpellier est le héros d'un poème provençal que Gariel, le plus ancien historien de cette ville, avait vu.

Raymond de Bousquet était également celui d'une autre épopée qui montrait bien l'admiration et la curiosité qu'inspiraient alors les Arabes d'Espagne aux peuples du Midi.

On pourrait en citer bien d'autres exemples plus probants les uns que les autres. Car, s'il faut en croire les nombreux provençalisants qui ont fureté dans nos riches collections de manuscrits du moyen âge, longue, fort longue serait la simple nomenclature des chansons de gestes en langue méridionale qui ont pour sujets les guerres longues et opiniâtres des Sarrasins d'Espagne et des chrétiens du Midi de la France, sous la conduite d'Aimeri de Narbonne et de ses descendants dont *Guillaume au court-nez* fut le plus illustre. Le roman de ce nom ne compte pas moins de quatre-vingt mille vers et de quinze parties qui se suivent dans l'ordre chronologique des événements et des personnes. Il ne faut donc pas négliger cet apport et cette contribution des populations sarrasines à la littérature méridionale.

En somme, les terribles et brillants envahisseurs des IXe siècle et suivants ont laissé dans les mœurs du Midi et particulièrement de la Provence des traces indéniables de leur passage : ce sont tout d'abord, par endroits, des groupes de population et des types maures ; ailleurs, des coursiers rapides et fringants ; autre part, un office religieux ; un peu partout, des danses et des jeux. Des instruments de musique et des rythmes musicaux ou poétiques, des sujets de romans et de chansons de gestes en complètent la sèche nomenclature.

IV

Langue

La langue, comme les mœurs, a conservé des traces du long séjour que firent les Sarrasins en Provence. Nous classerons en trois groupes ces épaves du passé :

A. les noms de lieux; B. les noms de famille; C. les termes usuels.

A

Comme noms de lieux, nous pouvons tout d'abord citer hors de la Provence :

Arabaux (Ariège); Barbaresque (La), nom d'une fontaine à Nant (Aveyron); Font-Barberine; Fort-Sarrasin (Ain); Gibre, montagne (Hérault); Gibret, mamelon (Hérault) (Djebel-montagne); Malras, Mauras (Aude); Mauran (Hte-Garonne); Maurens (Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Tarn); Maures (Trous des), anciens puits d'exploitations minières dans les Pyrénées et dans les Alpes; Mauresque (Porte), à Narbonne; Maureville (Haute-Garonne); Maurian (N.-D. de), (Hérault); Maurin (Hérault, Landes); Maurin (St), près d'Agen (Lot-et-Garonne); Maurines (Cantal); Maurinie (La) (Cantal); Mauroux, en Gascogne; Maurs (Cantal); Maury (Basses-Pyrénées); Moro (Porte del), à Cahors; Montmorel, près d'Avranches (Manche); Mouragne (Ariège); Mourens (Gironde); Moureux (Basses-Pyrénées); Mourèze (Hérault); Puymorins, dans les Pyrénées; Rochemaure (Ardèche); Roquemaure (Gard); Sarrazin, rivière du Jura; Sarrazain (Gers); Sarrazac (Lot, Dordogne); Sarraziet (Landes).

Et dans la Provence même ou aux portes de la Provence, nous relevons les noms suivants :

Château-Sarrasin, dans le Champsaur; Fort-Gibron (Var); Mauragne, montagne près d'Apt (Vaucluse); Maures (Les), forêt qu'on appelait jadis *vallis nigra*, dans la vallée de Barcelonnette; Maures (Les), quartier de Castellane; Maures (Les) hameau près de Seyne-les-Alpes; Maures (Le trou des), rocher percé à travers lequel passait l'ancien aqueduc de la Traconade, près de Jouques (Bouches-du-Rhône); Maures (château des), dans le canton du Luc (Var); Maureisse, près de Guillestre (Hautes-Alpes); Mauren (col de), dans les Alpes; Maurin, près de Saint-Paul (Basses-Alpes); Mûres (fort des(, près de Vidauban (Var); Montmaur, canton de Veynes (Hautes-Alpes); Montmorin, dans le canton de Serres (Hautes-Alpes); Mornès ou Mournès, quartier des Saintes-Maries; Puymaure, près de Gap; Puymore, dans le Champsaur.

Mais le nom le plus connu est, sans contredit, celui de la *Montagne des Maures*, qui rappelle assez le séjour de ce peuple envahisseur. Tel est l'avis du géographe Elisée Reclus (*Géographie Universelle*, II, *La France*) corroboré par celui de M. Paul Gaffarel (*Le Sol de la France*, (pp. 249 etc.). Certains prétendent, au contraire, que ce nom est antérieur à l'arrivée des Sarrasins dans le pays et qn'il fut donné à cette chaîne de montagnes par les Grecs qui colonisèrent toute la côte de la Gaule depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes. Les Grecs l'appelèrent ainsi à cause de sa coloration. Ce nom s'applique fort bien à la *Vallis nigra*, voisine de Barcelonnette et pourrait s'appliqner également aux forêts de pins au sombre feuillage qui s'étendent entre Grasse et Hyères. « Grammatici certant, dirait Horace, et adhuc sub judice lis est ». Cependant, les partisans de l'étymologie grecque devraient nous apporter des textes de géographes anciens pour justifier leur opinion. Jusqu'à plus ample information, nous pouvons la tenir pour suspecte.

B

Comme noms de familles, nous citerons :

Barbari ; Barbarin ; Barberin ; Barberini, famille illustre de Rome ; Gibre, famille languedocienne ; Larabit ; Marran, nom donné aux Maures chrétiens ; Maumet ; Mauran, famille provonçale ; Maurand ; Maurandi ; Maurias, famille du Dauphiné ; Maurat, famille du Limousin ; Maure (Jean-Joseph, d'Arles, 1663, mort à Paris, 1728, ami de Massillon) ; Maureau ; Maurel ; Maurent, famille du Dauphiné ; Maures ; Maurio ; Maurin ; Maurou ; Maurran ; Maurras ; Moran ; Morand ; Morandi ; Morandy ; More ; Moreau ; Moriau ; Moriaux ; Morel ; Morenas ; Moret ; Morisque ; Moural ; Mouralis ; Mouravit, nom de famille gascon ; Moure ; Mourenas ; Mouriau ; Mourou ; Sarrasin ; Sarrazin ; Sarrasy, etc.

C

Termes usuels

Provençal	Arabe	Français
Amirau	Amir al (le chef)	Amiral.
Amalu	Amaluc	Croupion.
Asard	Al sar (le dé)	Hasard.
Aujubis	Algibiz	Raisin mielleux.
Boutoun	Bôthor	Bouton.
Cafèr	Cafer	Sacripant.
Crida sebo	Seibou (assez, il suffit)	Crier grâce.
A la babala	Bab Allah	A la grâce de Dieu.
Atahut	Tabout	Cercueil.
Arsena, (arsenal)	Al ssanas	Fabrique.
Quitran	Quitran	Goudron.
Aufo	Alfa	Sparte.
Basar.	Bâzar	Troc, marché en bloc.
A jabo	Djaba (gd marché)	A profusion.
Ramadan	Ramadan	Sabbat.
Trescalau	Trescalau	Mille-pertuis.
Salamalec	Salam ala ka (salut sur toi)	Salutations.

Jaussemin	Iasmin	Jasmin.
Sarrazin	Sharaka (s'est levé)	L'homme du pays où se lève le soleil.
Espinar	Isfinadj	Epinard.
Tambour	Toubour	Tambour.
Sirop	Charab	Sirop.
Arange	Narandj	Orange.
Safran	Zá feran	Safran.
Girafo.	Zerafa	Girafe.

auxquels certains ajoutent les termes suivants qu'ils empruntent, comme Mary-Lafon, à la langue vulgaire d'Alger ou du Caire :

Gip	Gips	Plâtre.
Forn	Forn	Four.
Camel	Gâmel	Chameau.
Ligan	Ligan	Licol, lien.
Limoun	Leymoun	Citron.
Poutoun	Bous	Baiser.
Bardo	Bardââb	Selle d'âne.
Berdoun	Berdounn	Chardonneret.
Cresta	Khetten	Châtrer.
Carreto	Kerrâtah	Charrette.
Endivo	Endib	Chicorée, endive.
Gorp	Gorbân	Corbeau.
Mesquin	Meskyn	Malheureux.
Nanaï	Nam, nais	Lit.
Cacha	Gachar	S'écorcher.
Raco	Raqs	Amusement.
Secado	Sekhanah	Sécheresse.
Saca	Saquatt	Donner un coup violent.
Sabato	Sabatt	Chaussure.
Mirau	Mirary	Miroir.
Salado	Salatha	Salade.
Serfuei	Serfoull	Cerfeuil.
Camiso	Quamise	Chemise.

Mais il n'est pas prouvé que ces termes aient été importés en France et surtout en Provence par les Sarrasins du IXe siècle. Il y eut, en effet, durant tout le moyen âge, des rapports constants entre les deux rivages méditerranéens d'Afrique et d'Europe. Il ne serait donc pas impossible que cette longue promiscuité ait provoqué un échange de mots et d'expressions qu'un long usage ait faits communs. A entrer dans cette voie, il faudrait épuiser tout le vocabulaire *sabir*, sans avoir la certitude de ne citer que des mots d'origine sarrasine et médievale.

Conclusion

Nous voici parvenu au terme de la tâche que nous nous étions imposée. Nous avons essayé de relever, chemin faisant, les traces que les Sarrasins des VIIIe et XIe siècles ont laissées tour à tour dans l'histoire, dans les monuments, dans les mœurs et dans la langue de Provence. Ces vestiges ne sont pas toujours ni bien évidents ni bien apparents. Aussi en avons-nous omis peut-être beaucoup, mais nous avons pensé que dans un travail de ce genre, on ne saurait être trop prudent et qu'à mériter un reproche, il valait mieux que ce fût celui-là que celui d'une trop facile crédulité. Voilà pourquoi, toutes les fois qu'il pouvait y avoir quelque doute, nous n'avons pas hésité à suspendre notre jugement, laissant à de plus expérimentés que nous le soin de donner une réponse définitive.

Nous avons fait plus : lorsque ceux qui avaient sur nous l'autorité de l'expérience et de la science exprimaient une opinion catégorique sur un sujet et heurtaient de la sorte une opinion différente qui ne paraissait pas tout à fait sans fondement, nous avons donné leur avis auquel nous nous sommes franchement rallié, mais nous n'avons pas oublié de mentionner l'opinion divergente, sans craindre de dire ce qui militait en sa faveur et ce qui y faisait tort.

Si nous n'avons pas cru devoir donner une opinion définitive, c'est que nous n'avons aucune prétention au titre d'érudit ou d'historien. Nous ne sommes qu'un modeste curieux, justement soucieux de recueillir sur un pays qu'il aime, et de classer comme il convient, les épaves d'un passé lointain que des générations éteintes ont piétinées à plaisir. sans essayer de conserver pour l'histoire et pour l'avenir ces traces à demi effacées d'une population qui nous a précédés dans ce beau pays de Provence. Trop heureux si dans notre œuvre de curieux, nous nous sommes montré justement soucieux de rechercher la vérité et de la suivre pas à pas dans ce dédale de légendes et d'opinions divergentes dont chacun essaie d'envelopper et d'embellir ses origines et son berceau. Nous laissons aux poètes le soin de glaner et de tresser les mille et une fleurs d'un légendaire provençal et sarrasin au milieu des ruines que nous venons de parcourir : le curieux note au passage ce qu'il voit et n'accepte que ce que son esprit critique lui permet d'admettre dans un classement sérieux et judicieux.

Imprimerie L. Duc & Cie, 125, rue du Cherche-Midi, Paris